

DANSE
DENSE
DENSE
DANSE

PLATEFORMES
PROFESSIONNELLES

Appel à
projets
2025 - 26

Danse Dense œuvre au repérage et à la visibilité des chorégraphes en début de parcours (**jusqu'à cinq créations**), et les accompagne dans le développement de leur projet artistique et leur professionnalisation. Danse Dense leur propose des programmes personnalisés afin qu'ils puissent acquérir outils, savoirs, compétences, expérience. Ils ont ainsi la possibilité de confronter leurs processus lors d'ateliers auprès de différents publics, de suivre des formations, de bénéficier de résidences, **d'exposer leurs projets lors de plateformes professionnelles**, de présenter leurs pièces au cours d'un festival organisé en novembre / décembre, itinérant en Île-de-France et dédié aux **danses d'aujourd'hui, dans la pluralité de leurs formes et de leurs esthétiques**.

Danse Dense #plateformes professionnelles. Qu'est-ce que c'est ?

Danse Dense propose des plateformes professionnelles pour présenter des œuvres **en cours de fabrication**. Ces rendez-vous sont conçus comme des temps de repérage pour le milieu professionnel. Ils constituent des étapes privilégiées pour la visibilité des créations en préparation et offrent un espace à l'expérimentation. Danse Dense partage son expertise en accompagnant au plus près le mode de présentation des processus à l'œuvre, afin de favoriser les échanges constructifs entre jeunes créateurs et professionnel.le.s.

Les créations en cours sont sélectionnées par appel à projets.

Danse Dense vous propose un espace de visibilité de votre travail en cours lors d'une des plateformes professionnelles de repérage organisées entre novembre 2025 et juin 2026 chez nos partenaires.

Pour qui ?

Vous êtes un.e chorégraphe professionnel.le.

Vous avez créé au moins une pièce chorégraphique, au maximum quatre pièces et travaillez sur une cinquième création. **MERCI DE NE PAS POSTULER AU-DELÀ DE CINQ CRÉATIONS.**

Vous souhaitez présenter une étape de travail avant la création, devant des professionnels et du "tout public".

NB : Ne seront retenues que les pièces en cours de création avec une date de première entre décembre 2025 et octobre 2026. Au-delà de cette date merci de postuler au prochain appel à projets. Vous pouvez néanmoins postuler sans date de première.

Si vous avez postulé les années précédentes, merci de candidater avec une nouvelle création en cours.

Comment postuler ?

Remplissez le formulaire en ligne : <https://urls.fr/40ck1G>

jusqu'au **16 mars 2025 au soir (23h59)**.

Au-delà de cette date, les candidatures ne seront pas prises en compte.

Vous serez tenu.e.s informé.e.s des suites données à votre dossier fin juin/début juillet.

Organisation type des plateformes :

Sur chaque plateforme de repérage, quatre compagnies seront invitées à présenter leur projet en conditions techniques minimum.

Les compagnies ont accès au plateau le matin pour une mise en place et présentent leur travail l'après-midi.

Chaque équipe dispose d'une demi- heure maximum pour présenter son projet :

- Introduction rapide de la compagnie et du stade de création auquel se situe le projet.
- L'équipe artistique propose un extrait de 20 minutes maximum (extrait ou matières chorégraphiques choisis de manière concertée en amont dans le cadre d'un rendez-vous de préparation).
- Enfin, le/la chorégraphe est invité.e à prendre la parole 5 min/10 min – en fonction de la durée de l'extrait – pour exposer les axes de recherches pour la suite de son travail et/ou préciser des éléments scénographiques manquants.

Conditions d'accueil :

Danse Dense prend en charge :

- Une participation forfaitaire par compagnie (équivalant à 2 services de répétition par personne au plateau – sur facture).
- Une aide au déplacement (forfait).
- Un défraiement repas par personne (indemnité de panier Syndéac).
- Un accompagnement artistique et stratégique pour la présentation du projet, et un retour a posteriori.
- La communication et la mise en réseau avec les professionnel.le.s.
- L'accueil technique avec le lieu partenaire.
- Un catering en loge.

Pour les compagnies étrangères, se rapprocher de Danse Dense en amont pour étudier la faisabilité de la prise en charge.

Danse Dense est subventionnée par la ville de Pantin, le Département de la Seine-Saint-Denis, la DRAC Île-de-France, la Région Île-de-France au titre de la Permanence Artistique et Culturelle.

DANSE
EN
DENSE
DANSE



contacts@densedense.fr
www.densedense.com